

Département de **Meurthe et Moselle**

Arrondissement de **Toul**

Canton de **Domèvre en Haye**

MAIRIE DE TREMBLECOURT..

8, rue de la Mairie
54385 TREMBLECOURT

Tél/Fax : 03.83.23.17.28

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2014 **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE**

Présents : COLIN Francis, FOURNIER Marie-José, HILLARD Laurent (procuration de Mr HECHT Jean-Paul), JANNEL Danièle (procuration de Mme DELAY Laurence), Frédéric PATARD

Absents : Brigitte CILLA

Excusés : HECHT Jean-Paul, Laurence DELAY

Secrétaire de séance : Laurent HILLARD

Le compte-rendu du précédent conseil (07 décembre 2013) avait été remis à chaque conseiller municipal dans les jours suivants. Il n'y a pas eu de modification, de complément ou de remarque de la part des conseillers.

1. (Délib. 01/14 et 02/14) Comptes administratifs 2013 et comptes de gestion– Commune et service de l'eau

Madame Fournier prend la parole et présente successivement les dépenses et les recettes de chaque section (investissement et fonctionnement), de la commune et du service de l'eau.

Sous la présidence de M. Laurent HILLARD, premier adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2013 et celui du service de l'eau 2013 qui s'établissent ainsi :

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
COMMUNE						
Résultats reportés 2012	- 253 879,08			+ 42 924,81	- 253 879,08	+ 42 924,81
Opérations de l'exercice	- 227 982,22	+ 367 104,23	- 127 983,85	+ 175 819,94	- 355 966,07	+ 542 924,17
TOTAUX (1)	- 481 861,30	+ 367 104,23	- 127 983,85	+ 218 744,75	- 609 845,15	+ 585 848,98
Résultats de clôture 2013	- 114 757,07			+ 90 760,90	- 23 996,17	
<i>Restes à réaliser (2)</i>	<i>- 38 208,08</i>	<i>+ 200 271,99</i>			<i>- 38 208,08</i>	<i>+ 200 271,99</i>
TOTAUX CUMULES (1) + (2)	- 520 069,38	+ 567 376,22	- 127 983,85	+ 218 744,75	- 648 053,23	+ 786 120,97
RESULTATS DEFINITIFS 2013		+ 47 306,84		+ 90 760,90		+ 138 067,74

Détail des restes à réaliser :

✚ **Dépenses** : bois et forêts (2 000€) ; facture Colas + Maître d'œuvre (36 208.08 €)
Total : 38 208.08 €

✚ **Recettes** : FCTVA (72 178.91€) ; Acompte versé sur facture Colas (20 458.08 €) ; Solde subvention Région (14 944 €) ; Subvention Syndicat départemental d'électricité (20 000 €) ; Fonds des amendes de Police CG54 (72 691.00 €)
Total : 200 271.99 €

Libellés	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
EAU						
Résultats reportés 2012		+ 13 369,16		+ 8 271,14		+ 21 640,30
Opérations de l'exercice	- 902,42	+ 8 620,04	- 42 005,49	+ 36 681,74	- 42 907,91	+ 45 301,78
TOTAUX (1)	- 902,42	+ 21 989,20	- 42 005,49	+ 44 952,88	- 42 907,91	+ 66 942,08
Résultats de clôture 2013		+ 21 086,78		+ 2 947,39		+ 24 034,17
Restes à réaliser (2)					-	-
TOTAUX CUMULES (1) + (2)	- 902,42	+ 21 989,20	- 42 005,49	+ 44 952,88	- 42 907,91	+ 66 942,08
RESULTATS DEFINITIFS 2013		+ 21 086,78		+ 2 947,39		+ 24 034,17

Hors de la présence du Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget de la commune et du budget de l'eau pour l'année 2013.

2. (Délib. 03/14) Affectation du résultat 2013 au budget 2014 – Commune

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu et adopté le compte administratif de l'exercice 2013 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice 2013	+ 47 836.09
Report de l'exercice précédent 2012	+ 42 924.81
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 90 760.90

Section d'investissement :

Solde d'exécution 2013	+ 139 122.01
Report de solde précédent 2012	- 253 879.08
Solde d'exécution cumulé	- 114 757.07

Restes à réaliser - Dépenses	- 38 208.08
Restes à réaliser - Recettes	+ 200 271.99
Restes à réaliser - SOLDES	+ 162 063.91

D'où un excédent de la section d'Investissement de $- 114 757.07 + 162 063.91 = + 47 306.84$ €

- Après en voir délibéré, décide, à l'unanimité, de reprendre au BP 2014 de la commune :
 - ✚ Au compte 001 « excédent d'investissement reporté » : + 47 306,84 €
 - ✚ Au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » : + 90 760,90 €

3. (Délib. 04/14) Affectation du résultat 2013 au budget 2014 – Eau

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu et adopté le compte administratif de l'exercice 2013 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

- **Section de fonctionnement :**

Résultat de l'exercice 2013	- 5 323,75
Report de l'exercice précédent 2012	+ 8 271,14
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 2 947,39

- **Section d'investissement :**

Solde d'exécution 2013	+ 7 717,62
Report de solde précédent 2012	+ 13 369,16
Solde d'exécution cumulé	+ 21 086,78

- Après en avoir délibéré, décide d'affecter au budget 2014, à l'unanimité le résultat de l'exercice 2013 de la façon suivante :
 - Affecte en recettes d'investissement et porte sur la ligne budgétaire 001 « solde d'exécution cumulé » pour un excédent de **21 086,78 €**
 - Affecte en recettes de fonctionnement et porte sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour un excédent de **2 947,39 €**

4. (Délib. 05/14) Appartement n°1 – Gratuité du premier loyer

L'appartement n°1 est loué depuis le premier mars.

Une fois de plus l'alerte monoxyde de carbone s'est déclenchée, le maire avait contacté les conseillers municipaux pour les informer du remplacement dans l'urgence de cette chaudière visiblement défectueuse.

L'entreprise Catania a installé une chaudière à ventouse et à condensation.

Le locataire a été contraint de se chauffer par ses propres moyens (radiateur électrique) jusqu'au changement de la chaudière.

En contrepartie de ce désagrément le conseil municipal à l'unanimité, accorde la gratuité du premier loyer. (mars 2014)

Informations Diverses :

- ✚ **Examen des devis :** Le sénateur Jean-François Husson propose de soutenir dans le cadre de l'attribution du fond parlementaire, tous les projets de restauration des monuments aux Morts à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale. Deux devis ont été demandés à des entreprises du Toulousain en même temps que le ravalement de la façade de la mairie et la rénovation de la peinture de l'abri bus. Le conseil municipal propose de laisser ce dossier à la décision des prochains élus. Le maire précise que la commande devra être passée très rapidement si l'on souhaite que le monument soit prêt pour le 11 novembre prochain.